



PERMIS DE FORMER

PUBLIC ET PRE-REQUIS	VALIDATIONS
PERSONNEL ENCADRANT DES CONTRATS D APPRENTISSAGE ET/OU CONTRATS PRO	Attestation de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercice pratique

OBJECTIF

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
Développer la qualité de la fonction tutorale en accompagnant l'intégration d'un salarié dans l'entreprise, et en appréhendant les différents rôles et fonction à assumer durant la période de formation.

DURÉE

14 heures, 2 jours

LIEU DE FORMATION

Voir convention.

DATE

Voir convention.

NOMBRE MINIMUM ET MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

Minimum : 1 - Maximum : 12

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de formation.

SUIVI DE LA FORMATION

Feuille de présence.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé

Débats /échange

Mise en situation

Jeux de rôle

DESCRIPTION

Jour 1

Information sur les parcours de formation professionnelle par alternance

Accueil du jeune : présentation de l'entreprise, du rôle du maître d'apprentissage ou du tuteur, des missions de chacun ; tuteur/tutoré

Intégration de l'alternant à son nouvel environnement professionnel

Accueil et accompagnement et organisation du parcours de formation

Présentation du métier, son environnement et son intégration dans l'équipe, l'organisation de l'entreprise

Présenter les règles d'hygiène et de sécurité de l'entreprise

Planifier le suivi régulier de l'alternant

Développer le professionnalisme, l'autonomie et la responsabilisation de l'alternant

Mettre en situation l'alternant et vérifier sa motivation

Valoriser le travail réalisé

Transmission et évaluation des compétences professionnelles en situation de travail

Présenter le référentiel du diplôme préparé

Echanger avec le centre de formation

Etablir le programme de travail et l'organisation avec les collègues

Mesurer les progrès de l'alternant et rectifier si besoin

Maintenir une relation de confiance

Participer aux évaluations qualifiantes

Jour 2

Initiation au droit social : les contrats de formation en alternance dans le secteur HCR

Les différents contrats en alternance

Le cadre juridique, les contrats de travail, le statut de salarié

Forme et durée des contrats

Réglementation et durée de formation

Rappel sur la réglementation des mineurs

Informé l'alternant sur les aides possibles dans le secteur HCR

SAS WS CONSEILS

SIRET 894 117 589 00024 – TVA intracommunautaire FR42 894 117 589

Organisme de Formation N° 11922415392

22, rue Madeleine Michelis – 92 200 Neuilly-sur seine - Tél : 01 87 44 28 29